

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : Baccalauréat en sciences de la communication 1-225-1-0

Cours : COM 2565 - Pratiques de la télévision

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Personnes qui sont en mesure de démontrer qu'elles ont trois ans d'expérience de travail à temps plein avant admission au programme, leur ayant permis de développer les acquis d'apprentissage visés par le cours.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit, par preuves à déposer et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Initiation aux pratiques et à l'enregistrement vidéo en studio.	☐	☐	☐	☐
2	Les étapes de préproduction, production et postproduction télévisuelle.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit, par preuves à déposer et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
3	Visionnements, analyses et exercices pratiques.	☐	☐	☐	☐
4	Sans objet	☐	☐	☐	☐
5	Sans objet	☐	☐	☐	☐
6	Sans objet	☐	☐	☐	☐
7	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit, par preuves à déposer et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
8	Sans objet	☐	☐	☐	☐
9	Sans objet	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- * Curriculum vitae complet et à jour:
Postes occupés
Dates d'embauche et de fin
Rôles et responsabilités dans chaque poste
Nombre d'années d'expérience cumulées
Formations complétées (grade, pays, date)
- * CV: indiquer, pour chacun des emplois occupés en lien avec les sciences de la communication, le nombre d'heures travaillées par semaine et s'il s'agissait d'un travail à temps plein ou à temps partiel
- * Lettre de motivation qui explique pourquoi vous croyez avoir développé les acquis d'apprentissages visés par le cours
- * Attestation d'emploi / Lettre de l'employeur
- * Portfolio des réalisations : Document PDF avec liens à consulter

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire : il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) où vous aurez à détailler votre expérience le plus clairement possible en lien avec les apprentissages visés par le cours, accompagné d'une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Suivi d'un rendez-vous : la faculté prendra rendez-vous avec vous pour une évaluation en présence de la personne évaluatrice. Les modalités d'évaluation peuvent varier selon la nature des compétences à évaluer : mises en situation orales ou écrites, entrevue, etc.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 3 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :

- 1 Soumettez votre [demande en ligne](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
- 2 Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour ([en un seul document pdf](#))
- 3 Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les [sigles de cours](#), dans la section *Demande du formulaire*
- 4 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.